

| THANN |

# Dix ans au service de la collégiale

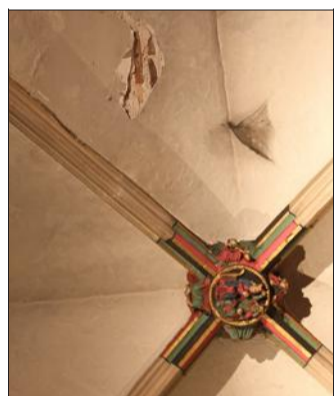
La Fondation pour la sauvegarde de la collégiale fête ses dix ans le 1<sup>er</sup> décembre (lire ci-contre). Son président évoque les actions qui ont permis de sauver l'édifice.

Édouard Heinrich, vous êtes président-fondateur de la Fondation pour la sauvegarde de la collégiale de Thann, qui fête ses 10 ans le samedi 1<sup>er</sup> décembre. Dans quelles circonstances la fondation a-t-elle été créée ?

En 2008, la situation sanitaire de la collégiale était très dégradée. L'étanchéité n'était plus assurée, l'eau s'infiltrait partout, la statuaire et les rambardes s'effritaient et commençaient à tomber en morceaux, menaçant les passants... Au point que l'architecte en chef des Monuments historiques envisageait, en l'absence de travaux immédiats, d'établir un périmètre de sécurité et de démanteler peu à peu l'édifice.

Nous étions un petit groupe de Thannois, André Litzer, Eugène Schnebelen, Alain Vidal et moi-même, amoureux de la collégiale, résolu à voler à son secours. Nous avons décidé de créer une fondation sous l'égide de la Fondation de France. Membres du Rotary, nous nous sommes adressés au club pour obtenir la mise de fonds initiale demandée par la Fondation de France, soit 200 000 € en trois ans. La quasi-totalité des membres du Rotary ont fait une contribution, pour un montant global de 100 000 €.

Pourquoi avoir fait le choix de placer la nouvelle fondation sous l'égide de la Fondation de France ?



En 2008, le plafond de la collégiale, en piteux état, laissait l'eau s'infiltrer. Photo DR



Édouard Heinrich devant la collégiale en travaux. Photo L'Alsace/Vincent Voegtlin

France ?

Pour gagner du temps, la création d'une fondation indépendante prenant deux ou trois ans. La Fondation de France nous apporte aussi une caution morale et un soutien juridique. Elle abrite notre compte, abondé par nos donateurs, et débloque les fonds à notre demande. Nous versons ainsi régulièrement une dotation à la Ville de Thann.

Pourquoi créer une fondation plutôt qu'une association ?

Une association est un outil qui permet le regroupement de personnes autour d'un projet commun, alors qu'une fondation est destinée à recueillir des biens financiers, immobiliers, consacrés de façon irrévocable à une action d'intérêt général, en l'occurrence la collégiale. Si nous avons voulu créer une fondation, c'est que nous avions trois objectifs : stimuler et aider la Ville de Thann, propriétaire de la collégiale, mais qui ne disposait pas des moyens financiers nécessaires pour supporter le coût des travaux ; sensibiliser les soutiens potentiels (Drac, Région, Département) et réaliser la collecte de fonds la plus large possible.

Nous avons une volonté forte de maîtriser nos frais de gestion :

notre gestion administrative est externalisée dans le cadre d'une convention de mécénat, des partenariats nous permettent de disposer gracieusement de prestations diverses de type conception de nos supports de communication, de notre affichage, jusqu'au vin chaud de ce samedi (NDLR : à la sortie de la messe de la Saint-Hubert). Ainsi, sur 100 € collectés, 94 € vont à la collégiale.

Combien avez-vous récolté de fonds depuis dix ans ?

Un énorme élan de générosité nous a permis de recueillir 1 300 000 €, dons et legs cumulés.

Et combien de donateurs ?

On frise les 700, dont 350 donateurs réguliers.

Depuis dix ans, de nombreux travaux ont été menés...

Oui, le chantier a commencé en 2009 et ne s'est jamais arrêté depuis ! Il a fallu d'abord refaire 400 m linéaires d'étanchéité en cuivre et plomb coulé, refaire artisanalement 6000 tuiles vernissées, dont 3000 ont été utilisées pour rénover la toiture, et réaliser 80 m de nouvelles rambardes sculptées. Puis nous avons fait un nouvel éclairage, procédé à une

cure de jouvence de l'intérieur, restauré la statue de saint Thiébaud... Depuis cette année, un nouveau programme quinquennal de restauration est mis en œuvre, portant sur le portail nord et le pilier des Anges, pour 1 300 000 €.

Je précise que nous proposons des programmes de restauration mais c'est la Ville de Thann, maître d'ouvrage, qui est décisionnaire. La Drac finance pour sa part 40 % des travaux d'infrastructures. Depuis peu, nous avons reçu le concours de la Région Grand Est à hauteur de 20 %, cela nous a apporté une bouffée d'oxygène. Nous avons également aussi, ponctuellement, le soutien du Département et du Pays Thur Doller.

Combien ont coûté jusqu'à présent les travaux de restauration de la collégiale ?

2 100 000 €, dont un tiers financé par la fondation. Les travaux en cours coûteront 1 400 000 €.

Que reste-t-il à faire ?

Pour la période de 2020-2022, la restauration de la tour du clocher, pour 1 700 000 €.

Et une fois ce plan terminé ?

Le prochain grand chantier envisagé sera la protection des vitraux. Les membres de Corpus Vitrearum, une association de spécialistes des vitraux du Moyen-Âge, les ont jugés d'une qualité exceptionnelle. Ils sont déjà protégés par un grillage, mais les intempéries et les contrastes thermiques les dégradent peu à peu. À l'instar de ce qui s'est fait en Suisse et en Allemagne, nous allons lancer une étude destinée à déterminer la solution la plus appropriée. L'une des hypothèses serait de les doubler d'un fin vitrage, comme cela se fait en Suisse et en Allemagne. Dans les deux ans, une étude sera menée et des devis établis.

Propos recueillis par Isabelle Bollé

## Anniversaire et présentation des travaux



Les travaux en cours à la collégiale de Thann sur le portail Nord seront présentés le 1<sup>er</sup> décembre. Photo L'Alsace/Vincent Voegtlin

La Fondation pour la sauvegarde de la collégiale fête ses dix ans le samedi 1<sup>er</sup> décembre à 16 h, à la collégiale (accueil du public à partir de 15 h 30).

« Ce sera pour nous une façon de nous projeter dans l'avenir et de présenter au grand public les travaux en cours, cachés derrière de grandes bâches et des échafaudages », explique Édouard Heinrich, président de la fondation.

La manifestation commencera par une prestation de la chorale 9 de chœur, qui interprétera *Gloria, Laus et honor* de Melchior Teschner. Puis Édouard Heinrich prendra la parole pour présenter la fondation, son action et ses projets.

Présentation des travaux

Suivront, entrecoupées de chants interprétés par 9 de chœur, des interventions de Richard Boyer (entreprise Socra) qui expliquera la restauration de la statuaire, de Martin Laboure (entreprise Mescla) sur le traitement des décors peints, puis du

professeur Marc C. Schurr, membre de l'université de Strasbourg et de l'association Corpus Vitrearum. Il évoquera la sauvegarde des vitraux, merveilles de la collégiale.

Un hommage aux donateurs sera ensuite rendu, avec un temps fort : le tirage au sort de ceux qui auront le privilège d'être les crémateurs de l'un des trois sapins, le 30 juin prochain. Après une allocution de Laurent Touvet, préfet du Haut-Rhin, l'après-midi s'achèvera par un dernier chant interprété par 9 de chœur, *O Happy day*.

Appel aux dons

Rappelons que la collégiale, qui aura encore de nombreux travaux à financer, a besoin de donateurs. Si vous souhaitez l'aider, il est possible d'envoyer les dons à la Fondation pour la sauvegarde de la collégiale, 35, rue du Général-de-Gaule à Thann, ou de les remettre directement à la fondation cet après-midi, à l'occasion de la messe de la Saint-Hubert, ou le 1<sup>er</sup> décembre.

# ODLO DAYS



# 2 = 3

2 PRODUITS ACHETÉS,  
LE 3ÈME OFFERT\*

**sport**  
E.Leclerc  
CERNAY

LA CROISIÈRE  
GERNAY  
03.89.83.83.83

\* Pour l'achat de 2 produits Odlo, le 3<sup>e</sup> produit offert applicable sur le moins cher des 3 produits. Voir conditions en magasin. Offre valable du 24 novembre au 1<sup>er</sup> décembre.